

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2024-012

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-José GARCIA donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Christelle GERIN-EPELY donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE donne pouvoir à M. Claude LARDY.

Membre absent : Aucun.

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 33

OBJET BUDGET ANNEXE DE L'ESPACE ÉCULLY – BUDGET PRIMITIF 2024 ET INTÉGRATIONS DES RÉSULTATS ET DES RESTES A RÉALISER DE 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants, L. 2122-21 3^e alinéa, L. 2313-1 et L. 2312-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2023-103 en date du 20 décembre 2023, actant de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires et de l'existence d'un rapport sur la base duquel s'est tenu le débat et adoptant les orientations budgétaires telles que présentées dans le rapport d'orientations budgétaires présenté en séance ;

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240213-DELIB_2024-012-DE
Date de réception préfecture : 20/02/2024

Vu la délibération n°2024-007 en date du 13 février 2024 relative au compte administratif 2023 et à l'affectation du résultat du budget annexe de l'Espace Écully ;

Vu le rapport budgétaire en date du 13 février 2024 relatif à la présentation du compte administratif 2023 et du budget primitif 2024 joint en annexe et la présentation ci-après ;

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 PAR CHAPITRE BUDGÉTAIRE :

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES 2024	
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	50 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉ	102 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	152 000,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14 000,00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	166 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES 2024	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	142 636,79 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	142 636,79 €
002 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT REPORTE	23 363,21 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	166 000,00 €

2) SECTION D'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES 2024	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 678,11 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	46 678,11 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES 2023	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	14 000,00 €
001 SOLDE D'EXÉCUTION REPORTÉ DE 2023 SUR 2024	32 678,11 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (Y COMPRIS L'EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ)	46 678,11 €

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240213-DELIB_2024-012-DE
Date de réception préfecture : 20/02/2024

La Commission Finances, réunie le 2 février 2024 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

Par 30 voix pour et 3 votes contres (groupe Ecully naturellement),

- Approuve le budget primitif 2024 du budget annexe Espace Écully et l'intégration du résultat et des restes à réaliser de 2023 tel que présenté ;
- Arrête le montant des dépenses du budget primitif 2024 du budget annexe Espace Écully (investissement et fonctionnement) à la somme totale de **212 678,11 €** ;
- Arrête le montant des recettes du budget primitif 2024 du budget annexe Espace Écully (investissement et fonctionnement) à la somme totale de **212 678,11 €**.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 13 février 2024

Le Secrétaire,


Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le
Le Maire

20 FEV. 2024


Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240213-DELIB_2024-012-DE
Date de réception préfecture : 20/02/2024